



**C.F.P.P.A. de la mer et du littoral**  
BOURCEFRANC LE CHAPUS



**APPRENEZ AVEC NOUS**  
**CONTACTEZ LE SECRÉTARIAT**

rue William Bertrand,  
17560 BOURCEFRANC  
05 46 85 98 20  
[cfppa.bourcefranc@educagri.fr](mailto:cfppa.bourcefranc@educagri.fr)

**TAUX DE REUSSITE**

**100 % (EN 2021)**

**TAUX D'INSERTION**

**EN COURS %**

**TAUX DE SATISFACTION**

**100 % (EN 2021)**

MISE À JOUR ET VALIDÉE LE 29/11/2022

Nous vous guidons à l'aide de nos formations, notre centre peut vous aider à élaborer votre projet professionnel et vous accompagne dans votre évolution.

**LE**  
**BREVET DE**  
**MECANICIEN**  
**250 kW**

Le titulaire du brevet de mécanicien 250 kW est un titre qui permet à son titulaire d'exercer des fonctions dans le service machine, à bord des navires armés au commerce et à la pêche, d'une puissance propulsive inférieure à 250 kW.

### **PUBLIC CONCERNE**

Salarié et demandeur d'emploi.

L'inscription se fait sur dossier. Une session est planifiée une fois par an au deuxième semestre. Nous consulter pour les dates.

Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour bénéficier d'une adaptation de parcours ou d'une réorientation.

### **FINANCEMENT ET REMUNERATION**

Diverses possibilités (Conseil Régional, OPCO, personnel, employeurs, Pôle emploi, CPF...), selon votre cas, contactez nous.

# LA FORMATION



## **PRE-REQUIS**

- Avoir 18 ans au moins le jour de l'entrée en formation.
- Être titulaire d'un certificat d'aptitude médicale à la navigation en cours de validité.
- Être titulaire du CFBS.



## **OBJECTIF ET CONTENU**

Module M1-1 « Machines marines »:

- Moteurs Diesel et à allumage commandé,
- Moteurs hors-bord,
- Auxiliaires,
- Sécurité.

Module M2-1 « Electricité »:

- Lois générales de l'électricité,
- L'électricité à bord.

Formation théorique et pratique (cours, exercices et simulations).



## **MODALITES**

Un cout de 1575 € pour une durée de 105 heures.

Voies de formation : Formation continue et VAE.

Formation dispensée en centre.



## **DIPLOME**

Le Brevet de mécanicien 250 kW est un titre de niveau 3, délivré par la Direction Interrégionale de la Mer Sud Atlantique (DIRM SA) aux candidats qui ont suivi l'ensemble des modules de la formation et qui sont admis à l'examen.

Evaluations pratiques pour les différents modules.

Le parcours est adapté suivant les modules déjà acquis.

Possibilité de poursuite en Brevet de mécanicien 750kW (brevet non réalisé sur le CFPPA).

RNCP 25334

*CONTENU CONFORME À L'ARRÊTÉ DU 17 AOÛT 2015, RELATIF À LA DÉLIVRANCE DU BREVET MÉCANICIEN 250 KW, ET ANNEXES II ET III FIXANT LE PROGRAMME DE FORMATION ET D'ÉVALUATION, CONSULTABLE SUR [WWW.UCEM-NANTES.FR](http://WWW.UCEM-NANTES.FR)*